



Demande de Téléexpertise

*Service de Diagnostic Préimplantatoire
CHU Grenoble Alpes*

DIAGNOSTIC PRÉIMPLANTATOIRE ADULTE NORD

● NOM à rechercher dans l'Annuaire SISRA

Diagnostic Préimplantatoire Adulte (cpdpi)
TELEEXPERTISE CHU GRENOBLE ALPES SITE NORD

● Description :

EXPERTISE EN DIAGNOSTIC PRÉIMPLANTATOIRE ADULTE UNIQUEMENT

Cliquez sur l'encadré jaune « Demander une expertise ».

Réponse sous 7 jours ouvrés.

Le diagnostic préimplantatoire (DPI) est proposé aux couples à risque de transmettre à leur enfant une maladie génétique d'une particulière gravité et incurable. Vous pouvez nous contacter pour nous demander un avis sur la faisabilité gynécologique et génétique pour la prise en charge de vos patients.

Lundi - Vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 15h40

Il vous incombe d'informer le patient de votre démarche.

Éléments demandés par l'expert :

Nous vous laissons le soin de nous préciser l'anomalie ou la mutation identifiée chez l'un ou les deux membres du couple (merci de nous faire parvenir les comptes rendus de génétique ainsi que les courriers de consultation). Si le couple a bénéficié d'un bilan de fertilité, nous vous laissons le soin de nous le faire parvenir.



Besoin d'aide ?

Contactez-nous sur www.sante-ara.fr/contact

GCSsara
la santé connectée